

L'épuisement professionnel, initialement identifié parmi les personnels soignant et aidant, concerne aussi le métier de MJPM qui demande un investissement personnel important.

Quand un MJPM en arrive à ressentir un écart trop important entre ses attentes, la représentation qu'il a de son métier (porté par des valeurs et des règles) et la réalité du travail, le MJPM peut s'épuiser. Un vide « émotionnellement » peut s'installer et conduire à remettre en cause son investissement initial.

La finalité de la formation

A l'issue de la formation, les professionnels seront capables de mieux exercer leur métier sans craindre de s'épuiser et de développer des risques psychosociaux.

Nos dates et lieux de formation

Le 21 octobre 2021
à Lille

Nos tarifs

225 € pour les adhérents
325 € pour les non-adhérents
la journée de 7 heures

[Possibilité de prise en charge par le FIF PL ou par crédit d'impôt](#)

Exercer son métier de MJPM sans s'épuiser

Inscription : [cliquer ICI](#)

Au programme

- Définition des Risques psychosociaux et de leurs niveaux de prévention
- Travail indépendant et risques psychosociaux, interactions avec les institutions partenaires
- Le travail indépendant versus le travail institutionnel
- Modifications contemporaines du paysage institutionnel et professionnel
- Sources d'insatisfactions et frustrations en milieu professionnel
- Développement d'estime de soi et organisation du travail comme facteurs de protection du stress
- Stress biologique et approche contemporaine du stress
- Gestion des personnalités difficiles (harcèlement, intimidation, manipulation)

Les prérequis pour s'inscrire à la formation

Aucun

Pour toutes demandes d'informations : formation@fnmji.fr

Notre experte

Laurence LIBEAU, *Docteur en Psychologie et Docteur en biologie cellulaire et moléculaire*

Nos méthodes pédagogiques

La formation repose sur un déroulé pédagogique progressif et participatif. Apports de connaissances et mise en pratique à partir des situations vécues dans le cadre de l'exercice du mandat.

Nos modalités d'évaluation

Par questionnaires numériques transmis à chaque participant.

Accessibilité handicap

La FNMJI demande à être informée sur les situations de handicap des participants afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation, de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.

Contact du référent handicap : presidence@fnmji.fr